



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Monument classé
- Eglise
- Point de vue
- Curiosité
- Verger
- Vigne

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante




Distance : 9 km

Durée : 2h30 de marche, 1h10 à VTT

Vous êtes à 22 km au sud-ouest de Villeneuve-sur-Lot par la D 118.

Départ : place du Marché au Chasselas - GPS : Lat 44.288399, Long 0.508077

Balisage : 

Difficulté : 

Dénivelée cumulée : 265 m

La cité médiévale de Prayssas, aux contours arrondis, fait la fête aux fruits chaque été. Cette randonnée par des chemins assez souvent ombragés avec des passages escarpés permet de rallier la base aquatique de Néguenou.

- 1 Traverser le D 118 vers la rue de la Grande Coutume. Passer derrière l'église et s'engager à droite rue du Fortal Bourbon. Porte du Fourat, tourner à gauche Bd d'Occitanie, puis à droite sur la route en contrebas. Continuer tout droit sur le chemin rocheux descendant. A Lacapelette, suivre la route à droite. Descendre à gauche le long d'une haie. Franchir un pont en bois sur la Masse.
- 2 Dans le bois bifurquer à gauche dans un chemin ombragé. Au carrefour, redescendre à gauche et suivre une bordure d'arbres. Après une petite bâtisse, aller tout droit sur une allée castinée. Au panneau Cardine, emprunter une route à gauche.
- 3 Couper la route de Prayssas. Aller en face sur un chemin pierreux.
» Variante vers le point 6, circuit de 6 km. Aller tout droit vers Pouchet.
- 4 Au carrefour de Pouchet, suivre la route à droite. Avant la première maison, descendre à droite sous une falaise calcaire. Le chemin est parsemé de rochers et de pierres. Emprunter la route de vallée à gauche qui mène au lac de Néguenou.
- 5 Bifurquer à gauche avant une peupleraie. Monter sur un large chemin sinueux. Au sommet tourner autour d'une maison. Après le puits, emprunter la route à gauche. Au carrefour, suivre la route à gauche bordée de sapins. Dans le virage suivant, poursuivre tout droit dans un champ puis entre deux haies. Au bout, prendre à droite entre deux parcelles.
- 6 Emprunter la route à droite sur 250 m. Dans un virage, tourner à gauche dans un champ. Aux quatre chemins, aller en face sous un gros chêne, d'abord sur une piste castinée puis dans un chemin couvert. Passer devant une fontaine. Monter à droite sur la route sinueuse qui ramène à Prayssas.
- 7 Suivre la rue de l'école à gauche puis les allées Sainte-Anne. Pénétrer dans le village par la rue du 8 mai 1945. Traverser la place de l'hôtel de Ville. Passer sous la halle couverte et franchir la porte.

Prayssas, au coeur d'un réseau de chemins balisés à Néguenou

Le VTT est un sport familial qui n'est pas réservé qu'aux sportifs. Sur le canton de Prayssas, un réseau de 15 circuits, représentant plus de 250 km de chemins balisés, est à la disposition des vététistes (attention, ces circuits sont aussi accessibles aux autres randonneurs non motorisés). C'est un ensemble de parcours de difficultés différentes, balisés avec des marques spécifiques représentant une flèche triangulaire flanquée (évidemment !) de deux ronds qui symbolisent les roues du vélo. La couleur des numéros matérialisant les boucles correspond aux différents niveaux de difficultés ; vert pour les plus faciles, bleu et rouge pour les niveaux intermédiaires, noir pour les plus exigeants.

Retrouvez toutes nos fiches rando :

Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Site web. www.tourisme-lotetgaronne.com



Plus d'infos sur ce circuit :

Service Tourisme - CC du Confluent

Tél. 05 53 88 95 85

Mail. tourisme@ccconfluent.fr

Site. www.tourisme-coeurlotetgaronne.fr

